L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE, 9 JANVIER 1881

Les théories de M. Gambetta et d'Auguste Comte.

Sous ce titre : *Qu'est ce que M. Gambetta admire dans Auguste Comte ?* un des organes les plus importants de la presse anglaise, la *Saint-James's Gazette*, publie le très curieux article que voici :

"Quand un homme politique dans la position de M. Gambetta exprime, comme il l'a fait ces jours-ci, l'opinion qu'Auguste Comte a été "le plus grand penseur du siècle", il devient de quelque importance de savoir ce qu'étaient les doctrines politiques caractéristiques d'Auguste Comte. Il est vrai que la réputation de ce dernier repose plutôt sur ses travaux relatifs à la philosophie des sciences que sur ses travaux relatifs à la philosophie de la politique; mais Comte, lui-même, croyait qu'il avait rendu le plus grand service à l'humanité par ses plans de réorganisation de la société. Et cette manière de voir est encore celle des plus enthousiastes de ses adhérents, parmi lesquels il en est qui se demandent même si la philosophie doit être étudiée tant qu'on ne possède pas et qu'on n'adopte pas ses principes relatifs à la pratique des choses de ce monde.

Depuis bien des années la tendance de la politique en Europe a été défavorable au maintien des petits Etats; Auguste Comte, lui, soutenait que les petits Etats seuls peuvent être gouvernés d'une manière éclairée. Partant de là, il prédisait que la France serait morcelée en autant de républiques qu'il y a de grandes villes et les autres grands pays occidentaux devaient être partagés de la même façon. Dans aucune de ces petites républiques le gouvernement parlementaire ne devait être établi. Auguste Comte avait le plus souverain mépris pour les procédés constitutionnels tels qu'ils sont institués en Angleterre et il soutenait que s'efforcer de les transplanter sur le continent, c'était simplement s'efforcer de perpétuer l'anarchie.

"Le gouvernement réel, à son avis n'était possible que sous la forme d'une dictature," et son plan, était que, dans chaque Etat de l'avenir, la dictature devait être confiée à trois banquiers (*sic*), dont l'un aurait le contrôle des finances, le second celui des affaires intérieures et le troisième celui des affaires étrangères. Ces gouvernants ne devaient pas être élus, mais chacun devait désigner son successeur. Du reste, toutes les classes de fonctionnaires publics devaient être nommées de la même manière, le choix des fonctionnaires inférieurs étant toutefois soumis à l'approbation de leurs supérieurs. Les fonctionnaires suprêmes, comme les autres, devaient nommer leurs successeurs de façon à donner le temps à la critique publique de s'exercer sur eux. Bien que l'autorité des trois banquiers dût être absolue, "ils étaient dans l'obligation d'écouter les avis du sacerdoce (sacerdoce positiviste, naturellement), qui devait être composé de la classe qui se consacre aux études philosophiques, et il devait être sous l'autorité du Grand-Prêtre, résidant à Paris, capitale religieuse du monde. Ce Grand-Prêtre devait diriger les travaux de ses subordonnés et les placer dans les emplois où ils lui paraîtraient devoir rendre le plus de services. Leur influence indirecte devait être plus grande que celle d'aucun autre corps constitué.

Dans la société ainsi gouvernée, il ne devait pas y avoir une grande variété de classes. Comme beaucoup de ceux qui se sont trouvés sous l'influence de Saint-Simon et comme les socialistes d'aujourd'hui, Comte détestait la bourgeoisie, et, dans son Etat idéal, la bourgeoisie devait être abolie. Il ne se proposait pas toutefois d'établir l'industrie sur le principe coopératif. Il ne devait pas y avoir de partage arbitraire de la propriété, ni "d'associations de production" devant être subventionnées par le gouvernement, comme c'était l'idée de Lassalle.

Les ouvriers devaient, comme aujourd'hui, recevoir des gages de leurs patrons; mais il devait y avoir peu de patrons, et chacun d'eux devait être à la tête d'un capital considérable, afin que l'humanité profitât le plus possible de leur capacité organisatrice. Car ceux-là seuls qui possédaient cette capacité devaient être autorisés par l'opinion publique à agir en qualité de capitalistes, et, si un homme sans fortune était reconnu pour être propre d'une façon exceptionnelle à la situation de patron, ce devait être le devoir de l'Etat de lui fournir les fonds nécessaires pour l'exercice de ses talents....

Auguste Comte craignait qu'il n'y eût des disputes, même dans le monde réorganisé, entre patrons et ouvriers; "dans ce cas, le pouvoir spirituel devait intervenir." Le pouvoir spirituel devait toujours avoir l'œil sur les riches, et, s'ils montraient la moindre propension à abuser de leurs privilèges, "ils devaient être d'abord admonestés et enfin excommuniés," tout le monde devant éviter le moindre rapport avec eux.

Auguste Comte ne mettait pas de séparation bien nette entre l'agriculture et les autres formes de l'industrie; l'agriculture devait être réglementée exactement de la même manière que les industries manufacturières. "Il n'avait pas plus de respect pour les paysans propriétaires que pour les petits boutiquiers; les uns comme les autres devaient disparaître du nouvel ordre social." Une condition essentielle de la propriété,—du sol, ce devait être que le propriétaire résidât sur sa terre et l'administrât pour le bien de l'humanité. Ce n'était là, du reste, qu'une application du principe d'Auguste Comte, "qu'un homme ne doit être autorisé à posséder n'importe quelle fortune, s'il n'est préparé à en user d'une manière qui ait l'approbation de l'Eglise positiviste."

Les femmes qui font de l'agitation en faveur des "droits de la femme" ne seraient pas beaucoup charmées de la position qu'Auguste Comte assigne aux femmes. Sans doute, il en fait des objets d'adoration, et il leur confie dans la famille des fonctions analogues à celles du pouvoir spirituel dans l'Etat. Mais il ne leur donne aucune part dans le gouvernement, et, dans son opinion, elles doivent être exclues de tous les emplois, excepté des emplois domestiques. Si une femme n'a pas de mari ou de parents mâles, Auguste Comte la fait entretenir aux frais de l'Etat. Jusqu'à un certain moment les femmes s'occupent de l'éducation de leurs enfants, mais ensuite *elles sont déchargées de ce soin par le sacerdoce, dont le rôle est d'élever les jeunes générations dans la foi orthodoxe du positivisme.*

Cette éducation comprend l'instruction dans toutes les sciences, d'après l'ordre prescrit par Auguste Comte, en commençant par les mathématiques et en finissant par la sociologie. Le devoir du sacerdoce positiviste est de décourager chez ses élèves un esprit incommode de curiosité; les élèves doivent être instruits et accepter avec docilité toutes les notions qui leur sont données par leurs supérieurs. *Les hommes aussi bien que les enfants doivent être fréquemment avertis que l'intelligence ne doit pas pousser ses investigations au delà des limites tracées par l'autorité.* Dans la République organisée conformément au plan d'Auguste Comte, les intelligences individuelles ne sont pas empêchées d'agir librement par l'amende ou l'emprisonnement; elles sont soumises à un despotisme d'autant plus dominant qu'il a la prétention d'être un pouvoir "spirituel."

Nous ne serions pas fâchés d'avoir l'avis de la *République française* sur cet article de la *Saint James's Gazette*.

Achetez votre charbon aux plus bas prix du marché, du Grand Lake Coal Co., coin des rues Gravier et Carondelet.

Le comité de la Libre-Pensée du quinzième arrondissement ayant invité Mlle Louise Michel à présider une réunion ultra-révolutionnaire, mais qui, par économie avait jugé à propos d'acheter des drapeaux tricolores au lieu d'acheter des drapeaux écarlates pour la décoration de la salle, a reçu la lettre suivante de la "grande communarde":

19 décembre.

Citoyens,

Comment la pensée libre du quinzième arrondissement supporte-t-elle des drapeaux tricolores mêlés aux drapeaux de la Révolution ?

Au moment où votre lettre m'est parvenue, je le savais, et mon intention était d'arracher et de fouler aux pieds ce chiffon honteux de la réaction triomphante.

Votre lettre m'avertissant, je ne le puis plus. Si vous voulez que j'aille à la conférence, ôtez les drapeaux tricolores. (Pas de drapeau que celui-là.) Je vous salue.

L. Michel.

—M. Pyat, dans la *Marseillaise*, paye un tribut de respect à la mémoire de M. Thiers et de sa compagne: [illegible]

Insulter une morte, ce doit être le *nec plus ultra* de l'intransigeance. M. Rochefort sera jaloux de M. Pyat.

La femme, a dit un moraliste, est une pendule qui retarde à partir de 25 ans.

Des décorés.—Un incident émouvant a tiré un peu des banalités ordinaires la réunion socialiste qui s'est tenue hier, salle Rivoli.

Blanqui présidait. Louise Michel avait déclaré de nouveau qu'elle ne connaissait pas d'injures assez fortes pour les lancer à la face de Gambetta. "Ce misérable qui foule les lettres, irait, a-t-elle dit, au bagne s'il n'était Gambetta." Puis se tournant vers les journalistes présents, elle avait proposé de mettre à la porte tous les reporters qui ne consentiraient pas à livrer leurs comptes rendus à la tribune. La citoyenne Paule Mink avait longuement parlé un peu de tout. Blanqui venait de demander la suppression des armées permanentes et la création d'une milice nationale. Un poète insigne avait lu quelques vers. Le public, qui contenait mal ses bâillements, allait se retirer, lorsqu'un énergumène du nom de Pierron monte à la tribune et entre autres violences déclare que tous les décorés sont des escrocs.

Le public trouve que l'orateur va trop loin. Un homme jeune encore grimpe fiévreusement à la tribune. On aperçoit un imperceptible ruban rouge à sa boutonnière.

—Votre nom ! lui crie-t-on.

D'une voix sonore:

—Colonel Ledeuil.

Vive émotion dans l'assistance, puis silence profond. M. Ledeuil demande avec un accent indigné:

—Citoyens, aurez-vous entendu parler de la défense de Châteaudun?

Personne ne souffle mot; on aurait entendu voler une mouche. L'ancien colonel continue:

—Nous étions là 750 volontaires parisiens; 150 gardes nationaux de Châteaudun s'étaient joints à nous; les Prussiens étaient 6 à 7,000; ils avaient 36 canons. Nous avons tenu de midi à dix heures du soir, au milieu des maisons incendiées croulant de toutes parts. Nous nous battions en chantant la *Marseillaise*. Un paysan des environs indiqua une entrée aux Prussiens; il nous fallait abandonner la place. Nous sommes partis dans le plus grand ordre, après avoir bourré nos poches de tout ce qui restait de poudre. Croyez-vous que la décoration qui brille sur nos poitrines soit portée par des escrocs?

Une bordée formidable d'applaudissements accueille cette question. On trépigne, on crie: Bravo! Toute la salle est sens dessus dessous. L'orateur, en descendant de la tribune, est assailli par une foule de citoyens qui font assaut pour lui serrer la main, et Pierron lui fait des excuses.

—Le *Figaro* annonce la mort de l'abbé Latour, aumônier de la Petite-Roquette, collègue et vieil ami de l'abbé Crozes, l'aumônier de la Grande-Roquette à qui, depuis de longues années, échoit la triste fonction de conduire les condamnés au dernier supplice. Il passait sa vie dans l'enceinte de la prison de la Petite-Roquette, ne sortant que pour aller visiter ses pauvres. Sa générosité était telle que ses parents étaient obligés de lui faire des remontrances. Le vénérable abbé se dépouillait de tout pour ses protégés. Un jour, on s'aperçut qu'il avait donné son édredon, ses oreillers, ses couvertures, et si ses parents ne fussent pas venus, le reste allait y passer. On lui avait racheté sa literie, à la condition expresse qu'il la conserverait. Aussi ne donnait-il plus aux malheureux que l'argent qu'il gagnait, et quand il avait bien travaillé pour ses protégés, afin de se récompenser, il faisait des vers. L'abbé Latour a eu trois ou quatre fois dans sa vie la douloureuse mission de seconder l'abbé Crozes lors des exécutions multiples. La dernière fois, il accompagna Lebiez à l'échafaud. L'abbé Latour avait soixante-six ans. Il appartenait à une très honorable famille de commerçants du onzième arrondissement.

Aérostation.—Hier, ont eu lieu à la mairie du quatrième arrondissement, d'intéressantes expériences sur la direction des aérostats.

M. Dehugeux, un habile mécanicien, inventeur de plusieurs appareils fort ingénieux, parmi lesquels une ancienne "machine à voter," a présenté au public un petit aérostat, de forme oblongue, renfermant du gaz d'éclairage et dirigeable dans l'espace au moyen d'un mécanisme dont voici le principe:

Un ventilateur présentant l'aspect d'une roue à palettes rapide l'air à l'avant du ballon qui se précipite en vertu de la pression atmosphérique dans le vide relatif ainsi formé.

La disposition des roues de ventilation placées à l'avant, à l'arrière, sur les côtés et sous l'aérostat, permet de le diriger dans toutes les directions, de l'arrêter et de le faire descendre.

La machine à vapeur est suspendue à une extrémité, la chaudière à l'autre; elles sont réunies par une longue nacelle présentant l'aspect du pont d'un navire.

La réunion s'est terminée par une conférence d'un ingénieur de mérite, M. Chapel, qui a développé le mécanisme de l'appareil après avoir fait l'historique de l'invention.

Un modèle de grand format du ballon à vapeur a déjà fonctionné à l'air libre dans la plaine de Grenelle; ces expériences doivent être reprises sur une grande échelle.

A cet effet un comité de contrôle s'est constitué, sous la présidence de M. Laisant, député de la Loire-Inférieure, pour s'occuper de la construction d'un grand ballon dont les devis sont estimés, avec les frais généraux de l'expérience, à 50,000 francs environ.

Une souscription est ouverte pour l'obtention de cette somme.

—On parlait devant Guibollard des violentes querelles qu'engendrent souvent les discussions politiques.

—On devrait, dit-il, suivre mon exemple. Moi, je ne parle jamais politique avec mon beau-père depuis que j'ai reconnu que nous n'avions pas la même manière de voir.

—Votre beau-père est légitimiste ? interroge quelqu'un.

—Pas du tout: centre gauche comme moi, mais il est presbyte et je suis myope!...

—A la Bourse:

—Avez-vous entendu parler de l'affaire de Théodore?

—Oui.

—Prendriez-vous des actions?

—Certainement.

Le lendemain, il en prenait peut. Après avoir forcé la caisse.

—Le même Guibollard s'informe du projet de loi qui prescrit certaines précautions pour assurer le secret des scrutins.

—Désormais, lui dit-on, on votera sous enveloppe.

—Faudra-t-il affranchir? demande Guibollard.

Charbons Pittsburg, Anthracite et Canne fournis aux bateaux à vapeur, fabriques, presses à coton, familles et planteurs, au gros ou au détail, à très bas prix. Deslonde, Montagnet & Co.

Importation Directe!

LES HÉRITIERS DE

J. LEVOIS

133 RUE DU CANAL,

offrant à partir de MERCREDI, 5 du courant, des occasions spéciales de bons marchés en

MANTEAUX DE DRAP ET DOLMANS,

dont ils ont réduit actuellement les prix aux prix d'importation.

—AUSSI—

le reste de leur stock en

Fourrures Capes, Manchons, etc,

—ET—

Jupons de Feutre de Fantaisie.

5 janv—

ULYSSE A. GUERINGER,

MAINTENANT AVEC

B. T. WALSHE,

No. 13, RUE ST. CHARLES.

Invite ses amis, ceux qui l'ont connu si longtemps chez "Frisco," à continuer à l'honorer de leur patronage, et leur assure qu'à l'établissement de M. B. T. Walshe, 13, rue St-Charles, il peut leur offrir des marchés exceptionnels en chemises et articles de toilette pour hommes aux prix les plus modérés.

Le choix et la commande du stock lui étant dévolus, il garantit qu'à l'avenir la réputation de la maison sera parfaitement maintenue, et, comme à l'ordinaire, les prix seront modérés pour des marchandises de première qualité.

ULYSSE A. GUERINGER.

20 déc—10t

Spectacles, Bals, &c.

THEATRE DE L'OPERA.

Bureaux 6 1/2 heures.] [Rideau 7 1/2 heures.

DIMANCHE, le 9 JANVIER 1881,

GRANDE SOIRÉE EXTRAORDINAIRE

Jean La Poste,

Drame en 5 actes et 10 tableaux par Dion Boucicault et E. Nus.

1er tableau—Maccoum le Fermier.
2me tableau—Les Noces Irlandaises.
3me tableau—Nora au Baiser.
4me tableau—La Fausse Accusation.
5me tableau—Le Cachot de Jean.
6me tableau—Le Conseil de Guerre.
7me tableau—La Chasse à l'Espion.
8me tableau—La Chanson de Nora.
9me tableau—L'Evasion.
10me tableau—Le Précipice.

Au 9me tableau, L'Evasion, décor nouveau à transformation, peinture de Philastre, machiné par Auguste Bagnon.

Jean La Poste ... MM. MOLINA
... O'Grady ... VIC
... Morgan ... PONTUS
Seigneur Hinder ... FLEURY
Daniel Maccoum ... BOURGEOIS
Major ... MURSY
Paddy ... VERNIER
Regan ... JULLIEN
Kelly ... LEONARD
Nora ... Mme J. CLARENCE
Fanny ... DUVERGE
Betsy ... MM. ADORCY
Le Lieutenant ... GENIN
Un Pasteur ... DURAND
[illegible] ... GIMBERT
Un Mendiant ... TURGIS

Officiers, Soldats, Paysans, Paysannes, Peuple, Etc.

LUNDI SOIR, 10 JANVIER 1881, Trente-septième Soirée de Souscription.

LA

Fille de Mme Angot.

9 jan—

GRAND OPERA HOUSE.

Coin Canal et Dauphine.

CE SOIR, DIMANCHE 9 JANVIER

GRANDE REPRÉSENTATION À CADEAUX

L'avant-dernière soirée du grand drame à caractères

100 FEMMES.

Avec la magnifique troupe de GOSCHE et HOPPERS et tous les attraits variés.

Tous ceux qui assisteront à cette représentation de dimanche auront un billet au tirage des montres en or et en argent. Les personnes aux galeries auront des billets au tirage.

Lundi—Représentation d'adieu et bénéfice de Miss IDA GILMAN (Mme McGirley No 1.)

9janv—

GRUNEWALD HALL,

Dimanche, 9 janvier 1881.

Grand Concert

Par le Professeur Italien

ERNESTO PACINI,

Avec le bienveillant concours de deux artistes connus, MM. Joubert et D'Aquin.

Les portes s'ouvriront à midi, et le concert commencera à 1 P. M.

PROGRAMME

1. A. Fumagalli—La danse des Sylphes ... E. Pacini
2. D'Hayn—Souvenir—Solo de Violon ... H. Joubert
3. Gottschalk—Miserere du Trouvère ... E. Pacini

INTERMÈDE

4. A. Fumagalli—La Fille de l'Air ... E. Pacini
5. Berceuse
6. [illegible] } Solos de Flûte ... D'Aquin
7. Liszt—Venise et Naples ... E. Pacini

Le grand piano carré dont on se servira à cette occasion est fourni par M. L. Grunewald.

4 janv—6t

St. Stanislas Commercial College

BAIE ST-LOUIS, MISS.,

LE COLLÈGE a commencé sa 26me année scolaire le 15 septembre. Les élèves sont admis durant tout le cours de la session.

Prix très modéré.

Pour plus amples informations, s'adresser au Président FRÈRE FLORIMOND.

25 déc—1m

Académie St-Aloysius.

COIN CHARTRES ET QUARTIER.

CETTE Institution bien connue a commencé sa douzième session, le 4 octobre 1880. L'enseignement comprend le cours préparatoire ordinaire et le cours commercial.

Le français et l'allemand sont enseignés sans frais supplémentaires.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'Académie, coin Chartres et Quartier.

2 jan—au 9—9,12,16

La réunion annuelle de la société dite: "Female Orphan Society", pour qu'il y soit procédé à l'élection d'un Conseil de Direction, aura lieu à la salle Peydras, LUNDI, 17 janvier, de midi à deux heures de l'après-midi.

Mme H. G. HODGSON, Secrétaire.

7 janv—10t

Association consolidée des Planteurs de la Louisiane—Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1881—L'élection annuelle de trois directeurs par les stockholders, sera tenue au bureau de l'Association No 66 rue Toulouse, le LUNDI, 7 février 1881, de midi à deux heures P. M.

4 jan—au 6févMaj   JNO CALHOUN, Caissier.

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans.—Nouvelle-Orléans, 3 janvier 1881.—Dans une réunion des Directeurs de cette Compagnie, qui a eu lieu à cette date, un dividende de DEUX POUR CENT sur le capital a été déclaré sur les bénéfices nets des derniers quatre mois, payable aux actionnaires sur demande.

D. C. HARRISSON, Secrétaire.

4 janv—9t

Bureau de la Carondelet Canal & Navigation Company, coin Villeré et Toulouse, Vieux Bassin.—Nlle-Orléans, 23 décembre 1880.—Conformément à la charte de cette compagnie, l'élection annuelle pour neuf Directeurs devant servir pendant l'année courante, aura lieu au bureau de la compagnie, LUNDI, 17 janvier 1881, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

P. TINNÉ, Jr., Secrétaire.

26déc—26..2,9 janv.

Bureau de la Compagnie du gaz de la Nlle-Orléans.—Nlle-Orléans, 1 janvier 1881.—L'assemblée annuelle régulière des actionnaires aura lieu au bureau de la compagnie, MARDI, 11 janvier 1881, de 10 heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après-midi, pour l'élection de sept directeurs devant servir pendant l'année suivante. Le livre des transferts sera fermé toute la semaine précédant l'élection.

V. VALLOIS, Secrétaire.

2 janv au 11.

AVIS—Bureau d'assurance de la Compagnie du Peuple de la Nlle-Orléans, rue Carondelet No 10—Une dividende de CINQ pour cent sur les bénéfices nets de la compagnie pour les derniers six mois, sera payé aux actionnaires à partir de lundi prochain, 3 janvier 1881.

Par ordre du Bureau des directeurs.

P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

1 janv—10t.

Bureau de la Compagnie du chemin de fer de la rue St-Charles, coin des rues Carondelet et Huitième—Nlle-Orléans, 30 déc. 1880.—L'assemblée annuelle des actionnaires de cette compagnie, à laquelle il sera procédé à l'élection des Directeurs pour l'année suivante, aura lieu le LUNDI, 10 janvier 1881, de 10 heures du matin à midi.

V. RIVIÈRE, Secrétaire.

31 déc—31—jan 1,2,9

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans, — Nouvelle-Orléans, 23 décembre 1880.—A une réunion régulière du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue le 21 décembre, il a été déclaré un dividende de TROIS DOLLARS ET CINQUANTE CENTS par action, payable samedi 15 janvier 1881, à prendre sur les gains des six derniers mois.

Le livre des transferts d'actions sera fermé du 7 au 15 janvier.

V. VALLOIS, Secrétaire.

23 déc..au 15 janv

Bureau de la New Orleans City R. R. Co.—No 124 rue du Canal.—Nouvelle-Orléans, 20 décembre 1880—Un dividende de DEUX PIASTRES par action sera payé aux actionnaires de cette compagnie le dix janvier prochain. Les livres de transfert seront fermés à partir du 31 Décembre jusqu'au 10 Janvier.

Par ordre du Conseil de Direction.

E. F. HARRISON, Secrétaire pro tem.

21 déc—21au 10jan

State National Bank of New Orleans, Nlle-Orléans, 18 décembre 1880.—L'élection annuelle des Directeurs pour l'année 1881 aura lieu au local de cette banque le TROISIÈME MARDI de janvier 1881 (18), de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

J. E. JARREAU, Caissier par intérim.

18décem—30 j

Banque Nationale Mutuelle.—Nlle-Orléans, 11 décembre 1880.—L'élection annuelle des Directeurs pour l'année courante sera tenue dans le local de la Banque, 106 rue du Canal, MARDI, 11 janvier 1881, de 10 h. du matin à 2 h. de l'après-midi.

JOSEPH MITCHEL, Caissier.

14déc—1x

AVIS.—Une assemblée des actionnaires de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle Orléans aura lieu au Bureau de la Compagnie, No 27, rue du Camp, LUNDI 20 décembre 1880, de midi à deux heures, afin de voter sur certain amendement à la charte, approuvé et recommandé par la direction.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

16 nov—1 mois

La Grande Fabrique de Chaussures du Sud, établie en 1875.

CETTE Fabrique, depuis sa fondation, a toujours eu à son emploi un fort personnel d'habiles ouvriers. C'est dû à l'énergie et à l'entreprise de M. JOHN HANSEN, propriétaire de l'établissement.

M. JOHN HANSEN signale à l'attention de ses nombreux clients et du public en général son magnifique assortiment de Bottes et Chaussures pour Hommes, femmes et enfants, et les invite à venir les examiner avant d'acheter ailleurs.

JOHN HANSEN,

Fabrique de Chaussures du Sud,

33 et 35 rue du Canal,

30 sept—6m   En face la Douane

Avis.

LES soussignés ont formé une société, sous la raison de OGDEN & RAYNE, pour la vente de Bagging et Ties, rue de l'Union No 18, Nlle-Orléans. Ils continueront les agences pour [illegible] et pour Sheehy Bagging Company, de St Louis.

FRED. N. OGDEN,
BENJ. O. L. RAYNE,
Ci-devant RAYNE & CO.

Nlle-Orléans, 1er Janvier 1881.

1er janv—3

Spectacles, Bals, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

DE BIDWELL.

DIMANCHE SOIR, 9 JANVIER

LUNDI, MARDI, MERCREDI ET MERCREDI EN MATINÉE.

RICE'S SURPRISE PARTY,

La Combinaison Extravagante par Excellence qui sera jouée aux jours indiqués par MM. J. J. M'Nally et Dexter Smith's.

REVELS.

JEUDI SOIR, 13 JANVIER.

Vendredi, Samedi et Samedi en Matinée, il sera présenté le Grand Opéra Burlesque Original de MM. Rice et Child's, en 2 actes.

HIAWATHA.

Musique Originale de E. E. Rice, Libretto de Nathaniel Childs.

DIMANCHE SOIR, 16 JANVIER.

Wm. Gill's Original Extravagant.

HORRORS.

8 jan—

Théâtre St. Charles de Bidwell.

COMMENÇANT

Dimanche soir, 9 janvier 1881.

Pour sept soirées seulement.

Mercredi et Samedi matinée.

Retour de l'actrice favorite

Mlle ANNIE PIXLEY,

—COMME—

M'LISS,

CHILD OF THE SIERRAS.

Mlle Pixley paraîtra dans tous ses rôles de choix de Chant, Danse et Medley, accompagnée d'une compagnie de mérite.

Le magnifique décor, incident de la pièce, est entièrement neuf—par Harry Dressel.

Lundi soir, 17 janvier, Compagnie d'opéra anglais de Strakosch et Hess, Avec la renommée Prima Dona MARIE ROSE, qui paraîtra pour la première fois à la Nouvelle-Orléans au Théâtre St-Charles.

8janv—

GRUNEWALD HALL,

Rue Baronne.

FOIRE

AU PROFIT DES

Orphelines de l'Asile des Sœurs Marianites de Ste-Croix, Troisième District.

Ouverture le 10 Janvier 1881. Clôture le 15.

Tous les jours, il y aura servi un lunch pour les enfants, les familles, les clubs et le public en général.

Un magnifique porte-voix de pompier mis en concours, sera décerné à celui des firemen des compagnies de pompiers de la ville, qui recevra le plus grand nombre de votes. Le Gouverneur Wiltz, présentera le porte-voix à l'élu.

Le compte des votes aura lieu le dernier soir de la Foire, le 15 Janvier, à sept heures. Le porte-voix est exposé au magasin de Griswold, ainsi qu'un livret pour recevoir les votes.

Dames et messieurs sous les auspices desquels la foire aura lieu

Mme Grunewald	Cooper
Fay	M Smith
W J Behan	Fredericks
L A Wiltz	A Daastel
James Gallier	Longo
A Hill	A Miltenberger
G W Dunbar	Armd Capdevielle
James Guthrie	Charles Macready
E Dreyfous	Havre
Alf Jeanneau	Numa Dufour
Theo Boucsau	H Bayne
E Benny	Victor Chaery
C W Claiborne	Vve L F Généres
Wels	Justin Chaery
Carl Kohn	Miles Coutes
Myers	Tr [illegible]

Son Excellence le Gouverneur L A Wiltz.

L Grunewald	J Tuyes
Genl W Behan	P Fourchy
Hon E A Burke	E Larue
Rev James K Gutheim	J C Donovan
Genl A Ratchford	Edgar Dufour
Charles Macready	Armand Capdevielle
Albert Bowling	John Fitzpatrick
Theo J Semmes	T Fandely
Paul Capdevielle	Jugs Rogers
Joseph Bowling	H Peychaud
Genl Jno Glynn	Octave de Armas
E W Huntington	A Hopkins
Alf H Isaacson	Antoine Carrière
John Crickard	J Hincks
Jos Bowe	J Krantz
Juge Franck McGloin	J Preyms
Victor Wood	J Jackson
A Miltenberger	W G Coyle
A Sambola	Dr Charles Faget
John Pollock	Dr Bourgeois
G Schmidt	Dr H Lewis
Dr Bayon	Edgar Cenouge
Dr Scott	E Pouch
Dr Rowe	G Pitot
Dr R Sauvage	J Winships
Dr Devron	Alf Grima
Dr Layton	Capt John Augustin
Lionel Bossy	Emile Carrière

1er janv—

Grand Bal Travesti et Masqué

DONNÉ PAR

L'Association de Bienfaisance des Fils de la Louisiane,

A la Salle de l'Exposition,

SAMEDI SOIR, 15 JANVIER 1881.

Comité d'Arrangements:

L. J. COURTIN, Chairman.

A. F. Dodd	Fred. Wiist
Michel Tropez	D. Bertha
Geo. Ristor Jr.	J. F. Barthélemy
Numa Dubourdieu	Vincent Moll.

Billets d'entrée ... $1.50

On pourra se procurer des invitations pour dames chez J. F. Barthélemy, No 51 rue Royale, ou J. J. Weinfurter, coin Passage de la Bourse et Conti; chez A. F. Bayé, coin Champs-Elysées et Bons-Enfants, et chez tout membre de l'Association.

9 jan—6t

Grand Bal Paré et Masqué par la SOCIÉTÉ SUISSE

de la Nlle-Orléans,

SAMEDI SOIR, 5 février 1881,

A GRUNEWALD HALL.

BILLET........UNE PIASTRE.

COMITÉ D'ARRANGEMENTS.

E. Hosha, Chairman,	D. S. Rasselli,
George Fatzer,	J. Eglof,
J. A. Holzer,	E. Dieth.

COMITÉ D'INVITATION.

E. Dieth, Chairman, H. Dertas, R. Weick, H. Ernst, O. Steffen.

On peut se procurer des invitations en s'adressant à un membre quelconque du comité d'invitation.

Des propositions cachetées pour la barre et le restaurant pour le bal ci-dessus seront reçues par M. D. S. Rasselli, 48 rue St. Charles, jusqu'au 20janvier 1881.

19 déc—26 déc, 2,9,16,23,30 au jour

Jardin de Wenger

11 & 13 rue Bourbon.

Tous les soirs Grand Concert par le Célèbre Orchestre des dames de Berlin sous la direction de MLLE KATE LIEBOLD.

Tous les soirs un programme nouveau. Dimanche après-midi MATINÉE.

Quatre chambres magnifiquement meublées sont réservées aux familles et aux dames. Elles ont une entrée séparée. Aux personnes suspectes l'entrée sera refusée. Il ne sera servi que des liqueurs de première classe et les consommateurs trouveront toujours un lunch extraordinaire.

10 oct—6m

Commission des réclamations franco-américaines.

AVIS

Aux Français qui ont des réclamations à faire valoir pour préjudices éprouvés pendant la guerre de Sécession aux Etats-Unis.

La Commission constituée conformément aux termes de la Convention du 15 Janvier 1880, se réunira officiellement à Washington, le 22 Décembre de cette année. C'est à cette date que commencera le délai de six mois, accordé aux réclamants par l'Article VIII de la Convention pour présenter leurs réclamations.

Les intéressés sont priés, en conséquence, d'envoyer sans délai au soussigné, à Washington, 1518 H Street, leurs requêtes avec les pièces justificatives à l'appui.

Un exemplaire du règlement, adopté par les Commissaires et contenant tous les détails de la procédure à suivre sera adressé aux personnes qui en feront la demande au soussigné.

A. LANEN,

Agent du Gouvernement de la République française, 1518 H Street, Washington.

21 décembre 1880.   18 déc—1mois.

MAGASIN D'ART

—DE—

LILIENTHAL,

121 - RUE DU CANAL - 121

(Bâtisse Touro.)

PAR UN ÉLÉVATEUR.

On monte au salon d'expositions photographiques et aux départements des Cadres et des Moulures.

J'offrirai les Photographies les meilleures et des derniers genres et je rendrai les travaux d'art à des conditions plus raisonnables que jamais.

Grâce aux grandes améliorations qui ont été faites dans mon établissement et au plus haut degré de perfection atteint et que les établissements ordinaires n'ont pas atteint. Aussi, mon département de Cadres, Moulures et Portraits d'Art, sous la direction de M. F. WAGNER, offrira des avantages qui mériteront d'être pris en considération. Des articles de tous genres du domaine de mon commerce sont en magasin, et en quantité telle que les marchands trouveront de leur intérêt à venir les examiner avant d'acheter ailleurs.

THEO. LILIENTHAL, Propriétaire.

8 déc—

BOIS DE CHARPENTE

50,000 PIEDS, Seconde qualité, à $7 par mille pieds, séchés.

J. L. NEVERS,

315 Julia Street, Near Basin.

30 déc—1m,2p

L'ECONOMIE

Est le chemin de la fortune, et ce chemin conduit au grand magasin de MEUBLES et de MIROIRS de MONTGOMERY, bâtisse Moresque, où peut se voir le plus grand assortiment de Meubles, Miroirs français et allemands, fins et ordinaires qui soient dans le pays, aux plus bas prix.

Aussi, en magasin, 1500 lits-cottages, à colonnes hautes et basses, 500 douzaines Chaises en roseaux et en bois, 200 douzaines Lavabos simples ou s'ouvrant, 200 Bureaux à dessus en bois ou avec marbre, Articles convenables pour le commerce de la campagne qui seront vendus un peu au-dessus des prix coûtants.

Gagnez du temps et de l'argent en allant au magasin où vous trouverez un fonds de marchandises qui vous permettra de faire de bons choix.

Marchandises livrées sans frais de charroi.

B. M. & B. J. MONTGOMERY.

26 déc—

GEO. E. STRONG

Annonce respectueusement que, pour être agréable aux visiteurs, il tiendra son magasin ouvert tous les soirs jusqu'au 1er de l'An.

Les personnes résidant à la Nlle-Orléans, aussi bien que les étrangers, sont invitées à venir examiner son riche assortiment d'articles pour cadeaux de Noël et de Jour de l'An: Diamants, magnifique bijouterie en or, bijouterie en argent, articles en argent solide, Montres, Pendules, articles de fantaisie, etc.

115......Rue du Canal......115

19déc—1m—Dim.MarJeu

MONTRES.

Waltham Watch Co.

MONTRES en argent, pour hommes à clé....$12
MONTRES en argent, pour hommes à remontoir.... 15
MONTRES en or, pour hommes, à remontoir.. 40
MONTRES [illegible], pour jeunes garçons, à remontoir.... 18
MONTRES [illegible] en or, pour dames, à clé.. 35
MONTRES [illegible] en or, pour dames, à remontoir...... 45

Une paire de boucles d'oreilles solitaires exceptionnellement beaux, pesant 18 karats, à très bas prix. Vaste assortiment de plus petites pierres d'une très belle eau.

A. B. GRISWOLD & Co.

19 déc—1m.   coin des rues Canal et Royale

C. ROUYER,

COIN

CHARTRES et CONTI.

L'USAGE établi de faire, une fois l'an, des Cadeaux, et le moment de cette époque approchant, j'invite le public à venir visiter mon Stock de Marchandises, choisi spécialement pour cet objet et qui par la modicité des prix défie toute concurrence. J'offre à vendre un magnifique assortiment de Montres, Bijouterie, Pendules, Jumelles d'Opéra, Lunettes, Pince-nez; aussi, Services d'Argenterie pur, tels que Coupes pour enfants, Gobelets, [illegible] de service, etc., etc.

Spécialité pour les Couverts Alfénide et Orfèvrerie en Plaqué.

19déc—

MODES ET ROBES.

Modes d'Automne et d'Hiver

—CHEZ—

Mme E. FOERSTER,

Etablissement de Modes et de Couture.

15......RUE BARONNE......15

En face de la Salle Grunewald.

Mme E. FOERSTER informe respectueusement les dames, ses amies et ses clientes, qu'elle reçoit constamment les dernières et les plus fraîches modes en

Chapeaux et Bonnets Parisiens

en soie, peluche, castor, cygne et feutre, pour dames et demoiselles.

Toques et Capottes

pour fillettes et enfants.

Plumes d'Autruche et de Fantaisie, Fleurs, Rubans et Ornements de Modes.

Une spécialité à l'établissement de Mme Foerster, est

LA CONFECTION DES ROBES.

ROBES ET COSTUMES POUR LA SCÈNE faits dans un bref délai et aux prix les plus modérés.

15......RUE BARONNE......15

7nov—6m

PHOTOGRAPHIES,

—CHEZ—

WASHBURN,

109 Rue du Canal.

PRIX RÉDUITS.

LAMBERTYPES

UNE SPECIALITÉ.

Le même travail supérieur exécuté en tout temps, le premier comme garde. [illegible] Le public est cordialement invité à venir examiner nos travaux et s'assurer de nos prix avant d'aller ailleurs.

24 déc—1mDMe V

RECLAMATIONS DE GUERRE.

LA Commission franco-américaine pour le règlement des réclamations de guerre commencera à siéger le 22 du courant. Toutes les réclamations devront lui être soumises dans les six mois qui suivront cette date.

Voici les réclamations sur lesquelles la commission aura à se prononcer:

Réclamations de CITOYENS FRANÇAIS dont les biens ont été saisis ou détruits pendant la guerre de sécession, du 13 avril 1861 au 20 août 1866.

Réclamations de CITOYENS AMÉRICAINS qui ont souffert des dommages matériels pendant la guerre entre la France et le Mexique, la guerre entre la France et l'Allemagne, en 1870-71, et pendant l'insurrection de la Commune.

Les soussignés ont des avantages sans pareils pour faire valoir les réclamations dont le règlement leur sera confié soit par les réclamants eux-mêmes ou leurs fondés de pouvoir. Ils fourniront de bonnes références.

S'adresser à T. W. TALLMADGE & Co. Avocats, Washington, D. C.

9 déc—au 27 fév. Dim. Mar. Ven.

Mme RAPHO,

99......RUE BOURBON......99

Spécialité de bonnets de linge, bonnets à ruban, [illegible], linge confectionné pour dames, pantalons, chemises, camisoles, jupons, peignoirs, robes de baptême, robes courtes, tabliers, barettes, costumes d'enfants, en piqué et de fantaisie, layettes, nouveautés de tous genres. Magnifique assortiment de dessins de lettres venant de Paris ainsi qu'un grand assortiment de broderies, dentelles torchon et de guipures blanches et noires; toutes ces marchandises sont fraîches et vendues à très bas prix. Nettoyage de gants à 10 cents la paire et blanchissage en fin.

19 déc—D. Mer. V.—2m.

JOHN R. LEGIER,

Notaire,

No 79 Passage de la Bourse,

Entre les rues Conti et Bienville,

NOUVELLE-ORLÉANS, Lne.

1er sept—6m DMerV

Franklin Steam Sash and Blind Factory,

P.C.Malone, Propriétaire.

Au coin des rues Franklin et Clio.

FABRIQUE de Châssis et de Jalousies, [illegible] tout, etc. Tout travail exécuté de la meilleure qualité et aux plus bas prix possible. Les chars de dépôt passent devant la porte. Les ordres de la campagne sont exécutés avec promptitude.

4 mars—1an. DMerV.

Propositions cachetées.

Bureau des Ecoles Publiques de la Nlle-Orléans.

Rue Bourgogne 39, 3 janvier 1881.

Des propositions cachetées, adressées au soussigné à ce Bureau, seront reçues pour la vidange des fosses des Ecoles Publiques de cette ville pour une période de douze mois à dater du 1er [illegible]

Une liste de la location des maisons d'écoles avec telles informations détaillées que les soumissionnaires pourraient désirer, sera fournie sur demande.

Les propositions seront reçues jusqu'à lundi 10 janvier, à midi, 1881.

ROBERT H. BARTLEY,

Président du comité des bâtisses d'école.

4janv—au 10jan.

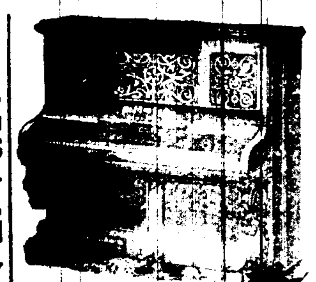

CHEZ

WERLEIN

135 - - RUE DU CANAL - - 135

SE TROUVENT LES

Meilleurs Cadeaux pour les Fêtes,

LES

PIANOS CHICKERING

LES

PIANOS MATHUSHEK

Ces PIANOS durables d'un son [illegible] et large, se vendent plus que les autres sur ce marché, et sont les meilleurs qui se puissent avoir.

Orgues de salon, les plus récents Morceaux de Musique, Livres [illegible], Violons, Guitares, Concertinas, Cornets, Flûtes, Tambours, Pupitres et Instruments à Musique de tout genre, y compris Boîtes à musique, Accordéons, Harmonicas [illegible], vendus à très bas prix.

Vieux Pianos acceptés en paiement en partie de Pianos neufs. Un examen de mon stock est proposé à ceux qui sont intéressés à faire quelque achat.

P. WERLEIN,

135 rue du Canal.

24 déc—1m

DEPOT DE GLACES FRANÇAISES

—ET—

Magasin d'Art.

L. UTER,

38......RUE ROYALE......38

Le plus vaste et le plus riche assortiment de

GLACES FRANÇAISES POUR CHEMINÉES

—ET DE—

TRUMEAUX

qu'il y ait au Sud, de tous les genres de toutes les grandeurs et de tous les prix. Aussi, la collection la plus complète et recherchée de

GRAVURES

—ET DE—

PHOTOGRAVURES,

dans cadres des genres les plus élégants et les plus artistiques.

Un immense assortiment de STORES POUR FENÊTRES, CORNICHES, LOUPES DE RIDEAUX, CHROMOS, PORTRAITS et CADRES DE PORTRAITS de toutes descriptions; aussi, MATÉRIAUX POUR ARTISTES, MOULURES DE PORTRAITS ET DE CHAMBRES, CORDES À PORTRAITS et GLANDS.

Les ordres de la campagne, en gros et au détail, exécutés promptement.

19déc—

GRAND DEPOT DE TAPIS

ET DE

TOILES-CIRÉES.

ELKIN & CO.,

100

RUE DU CANAL.

Tapis Nouveaux dessins avec Bordures.

Toiles cirées [illegible] et américaines. Linoleum anglais et américain. Nattes [illegible] Tapis de cheminée et Nattes de l'Inde et de Berlin. Cretonnes français et anglaises. [illegible] Rideaux de dentelle Nottingham des derniers genres. Stores de fenêtres.

Axminster, Moquette et velours. Corps, Bruxelles, et tapisserie, de tapis Ingrain et 3 plis.

Corniches et Corniches à tringles, derniers genres de franges à boules.

Dessous de tables anglais et américains de toutes les grandeurs.

Assortiment complet de Housses de Canton blanches, en couleur et de fantaisie.

Articles de tous genres pour tapissiers.

21sept—6m

F. LIMONGY,

No 20 RUE ST-LOUIS,

EN DÉBARQUEMENT de la barque "Segunda Amelia" de Bordeaux:

Anisette et Liqueurs assorties de Marie Brizard.

Un grand assortiment de Cordiaux en paniers et cabarets de la maison Cusenier de Paris.

50 caisses Sauternes, La Croix Blanche,
40 barriques Vin Piquet fin.
" blanc.
45 douzaines Marmelade d'Abricots, Cerises, Prunes.

Reçu par la barque "Alma":

75 barriques Vin.
100 caisses Vermouth, Noilly Prat.
50 " Italien M. S.
75 " Fruits à l'Eau-de-vie.
20 " et Fraises au jus.
30 " Absinthe et Kirsch E. Pernod.
32 " Chartreuse et Bénédictine.
150 " Huile et Vinaigre.
70 " Petits Pois et Champignons.
30 " et barils Olives.
4 " Truffes et Pelures de Truffes.
25 " Moutarde.
6 quarts Cognac.

VINS DE LA CALIFORNIE.

100 barils Vin rouge.
30 " Vin blanc.
90 " Zinfandel.
10 " Muscat et Catawba.

A vendre aux plus bas prix par F. LIMONGY. No 20 rue St. Louis.

23déc—au 9 jan—Mar-Jeu-Dim

E. J. HART & CO.,

IMPORTATEURS,

73, 75, 77, 79 rue Tchoupitoulas.

En magasin et à livrer par Alphonse et Marie, Orion, &c. &c.

100 caisses Moutarde de Dessaux, H Dufour.
500 " Sardines à l'huile, 3/4 1/4 présenté choix.
200 " Fruits assortis à l'eau-de-vie.
50 " Champignons de Paris, bon choix
500 " Cerises à l'eau-de-vie, grand et petit format.
200 barriques Vins, P. Clerguet & Co, J. Ribe, Dubos, Dabadie, &c.
500 caisses Vins fins—Ch. Brun, Margaux, &c.
50 " Liqueurs T. Cosnard, & Co—Chartreuse, Marasquino, Bénédictine, &c. &c.
200 " Sardines Lemarchand, sans arêtes, Maquereaux sans arêtes, Cèpes, Pâtés, Olives de Séville, Thon à l'huile, Truffes, Cornichons, &c., &c.
100 barils Olives 1er choix—44, 88, 110 ch &c.
500 barils Vins de la Californie—S. Lachman & Co

25nov—D. Me. V

TAILLEURS.

A. GONTHIER,

Marchand-Tailleur, No 19 Passage de la Bourse.

J'ANNONCE respectueusement à mes amis et au public en général que j'ai ouvert un établissement de tailleur à l'adresse ci-dessus et je suis prêt à faire des vêtements sur mesure à des prix excessivement modérés.

Ayant une grande expérience dans la coupe des vêtements, je puis garantir de satisfaire toutes les personnes qui voudront bien m'honorer de leur clientèle.

Tous ordres seront promptement exécutés.

12 sept—1an   A. GONTHIER.

A. F. WEBER,

LE TAILLEUR FASHIONABLE bien connu,

A transféré son magasin du No 124 de la rue du Canal au No 125 de la rue de la Commune, entre St. Charles et Carondelet.

1er oct—3m.

JOS. BRANDNER,

Marchand-Tailleur.

24......RUE BOURBON......24

A constamment en magasin un bel assortiment de DRAPS, CASIMIRS et étoffes à gilets.

26sept—3m

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ÉTAT

DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans Lne,

Mardi, 11 JANVIER 1881.

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $2.

CLASSE A.

GROS LOT:

$30,000,

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ÉLEVANT À—

$110,400!

Le tirage commencera ponctuellement à 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.

DANS LA MATINÉE DU

Mardi, 11 Janvier 1881.

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000, soit	$30,000
1 Lot de	10,000	10,000
1 Lot de	5,000	5,000
2 Lots de	2,500	5,000
5 Lots de	1,000	5,000
20 Lots de	500	10,000
100 Lots de	100	10,000
200 Lots de	50	10,000
500 Lots de	20	10,000
1,000 Lots de	10	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit ... 2,700

9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit ... 1,800

9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit ... 900

1,857 Lots se montant à $110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE,

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par Express.

Souvenez-vous qu'au Tirage de $2 du

MARDI, 11 Janvier 1881,

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à M. A. DAUPHIN, Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie, seulement, à la Nlle-Orléans.

Ecrivez pour des circulaires ou envoyez les ordres à

M. A. DAUPHIN, Nlle-Orléans, Lne.

ou à la même personne au No 212 Broadway, New-York.

N. B.—Toutes les correspondances doivent être faites avec M. A. Dauphin, comme ci-dessus. [illegible] les BILLETS mêmes sont envoyés, mais jamais des circulaires offrant des certificats ou autre chose à la place. Tout individu proposant ou offrant quoique ce soit par circulaire ou autrement, à son compte, au nom de la Compagnie, est un fraudeur [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

La splendide résidence en briques à deux étages, avec un vérandah en fer, No 54 de la rue Esplanade, entre Royale et Chartres, 2me District.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 15 janvier 1881, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, l'îlet borné par les rues Esplanade, Chartres ou Condé, Quartier et Royale, mesurant 27 pieds 7 pouces 7 lignes de face à la rue Esplanade sur une profondeur d'à peu près 116 pieds 6 pouces 6 lignes. Les améliorations comprennent la splendide résidence en briques à deux étages, avec vérandah en fer sur la façade du No 54 rue Esplanade, contenant deux grands salons, portes à coulisses, chambre à manger et portes vitrées, grand corridor sur le côté et, sur le second étage, 3 belles chambres à coucher, corridor; tuyaux à gaz dans toute la maison, cuisine en briques avec 3 chambres, water works, [illegible] etc., etc., et toute la bâtisse étant couverte en ardoises.

Termes et conditions—Une moitié comptant, la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque et lien et privilège de vendeur, portant intérêt de 8 pour cent par an de la date jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour recouvrer les dits billets ou une portion; le remboursement des primes non expirées par les acquéreurs, assurance et transfert de la police par l'acquéreur, et toutes les autres clauses usuelles. Les taxes dues et exigibles en 1881 seront payées par les acquéreurs en sus du prix de l'adjudication, et seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant E. A. Peyroux, notaire, aux frais des acquéreurs.   9jan—

Actions du chemin de fer St Charles et du chemin de fer de la Ville, à l'encan.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 46 rue Royale—LUNDI, 10 janvier 1881, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane—

Sections de la Compagnie du chemin de fer St-Charles.

1 action du chemin de fer de la Ville de la Nouvelle-Orléans.

Conditions—Comptant avant le transfert.

9jan—

ANNONCES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

L'ETAT DE LA LOUISIANE—A tous ceux que cela peut concerner, Salut—

Attendu que Walker Fearn a acheté, à l'amiable de Percy Roberts, par acte passé pardevant E. G. [illegible], notaire, le 14 janvier 1880, la propriété ci-après décrite savoir

Un certain terrain ou morceau de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, compris entre les rues Quatrième, Chestnut, Camp, Cinquième et l'Avenue Washington.

Le dit terrain forme l'encoignure des rues Quatrième et Chestnut, il a, au pied américain, cent pieds de face à la rue Quatrième sur cent vingt neuf pieds de profondeur et face sur la rue Chestnut—le tout plus ou moins—avec les Bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus et comprennent une maison en bois et à étage, et toutes les autres bâtisses et dépendances qui se trouvent dessus. La propriété a été achetée par Mme Clarice Hewitt de Charles Gallagher, par acte pardevant T. O. Stark, notaire, le 18 février 1867.

Que le dit Percy Roberts a acheté la propriété ci-dessus décrite, à une enchère publique faite par le shérif des cours civiles de la paroisse d'Orléans en vertu d'un ordre de saisie et vente à lui adressé par l'ancienne cinquième cour de district de la paroisse d'Orléans, dans le procès de Percy Roberts contre Mme Clarice Hewitt—No 10,259 du docket de la dite ancienne cour.

Que le dit Walker Fearn a demandé à la cour civile de district une annonce de monition conformément à la loi et aux sections 2370, 2371, 2372, 2373 des Revised Statutes de la Louisiane.

Toutes les personnes intéressées sont prévenues, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la cour civile de district, si elles ont une réclamation quelconque contre la propriété ci-dessus décrite par suite d'un défaut de forme dans l'ordre ou le décret en vertu duquel la vente a été faite, par suite d'une irrégularité ou d'une illégalité dans l'évaluation ou l'annonce, dans le temps ou le mode de vente, ou par suite d'un défaut quelconque, de présenter, dans les trente jours qui suivront la première publication de cette monition dans les journaux publics les raisons pour lesquelles la dite vente ne serait pas ratifiée et homologuée.

A. L. TISSOT, juge.
Jas T. CLARK, greffier.

Nlle-Orléans, 24 novembre 1890.

9janv—18 25 8 fev

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Jean Augé.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 1950. —Division —

Attendu que J. B. Wiltz, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jean Augé, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

9 janv—13 13

KRUG & CO.,

CHAMPAGNE.

A. ROCHEREAU & CIE.,

16 & 18 rue St-Louis,

NOUVELLE-ORLÉANS,

6 rue South William,

NEW YORK,

SEULS AGENTS.

25 déc—1m

Succursale du magasin de musique

—DE—

GRUNEWALD,

127....RUE DU CANAL....127

J'AI l'honneur d'annoncer à mes amis et clients que tout mon stock de musique et d'instruments de musique a été

Transféré au No 127 de la rue Canal, entre Bourbon et Royale, Bâtisse Touro.

Rien n'a été omis dans l'installation intérieure de cet établissement pour faire de celui-ci un des plus attrayants et des plus convenables des Etats-Unis.

PIANOS.

Steinway & Son, Albert Weber,

Pleyel, Wolff & Co,

W. Knabe & Cie., J. & C. Fischer,

Les premiers pianos et les orgues favorites du monde seront en vente à ce magasin.

Le gros de l'immense stock de pianos et d'orgues, cependant, sera à GRUNEWALD HALL, de 14 à 22 rue Baronne qui sera, comme par le passé, sous mon contrôle immédiat. J'ai chargé M. WILLIE GRUNEWALD de la direction de mon nouveau magasin, 127 rue du Canal.

Je continuerai de vendre des pianos et des orgues aux prix les plus raisonnables et aux conditions les plus faciles, et rien ne sera négligé à l'avenir pour mériter la continuation du patronage qui m'a été si libéralement accordé dans le passé. En sollicitant la visite du public à mes deux établissements, j'ai l'honneur d'être très sincèrement,

LOUIS GRUNEWALD,

Grand magasin de musique GRUNEWALD HALL,

Nos 14 à 22 rue BARONNE et BATISSE TOURO, 127 rue du CANAL.

4 déc—

CADEAUX POUR LES FETES

AU MAGASIN DE

RUNKEL,

7 et 9....RUE BOURBON....7 et 9

Quartier-général pour

Passementeries,
Garnitures,
Ornements,
Boutons de fantaisie,
et Notions,

Articles de toilette pour Dames et Messieurs.

LES PLUS BAS PRIX DE LA VILLE.

Nouvel assortiment de Corsets importés récemment reçu.   12 déc—1m D, Mar, J.

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. STERN & CO.

485 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,

PAR H. STERN & CO.—Encanteurs. Il sera vendu LUNDI, 10 janv. 1881, à 11 heures du matin, à leur salle d'encan No 35 rue de Chartres—

485 caisses bottes, souliers et brodequins.

Formant un bel assortiment

Conditions à la vente.   9 janv

PAR D. E. MORPHY

Faïence blanche et peinte.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur—Il sera vendu, MARDI, 11 janvier 1881, à 11 1/2 heures du matin, à la salle de vente Nos 108 et 110 rue des Magasins—

17 crates et barils de faïence blanche et peinte, anglaise et américaine, faïence granit, en lots au gré des acquéreurs.

Conditions—comptant.   9 janv—

PAR REED & WELSHANS.

HABITATIONS SUCRIÈRES, ETC., sur le Bayou Grosse-Tête, Par. d'Iberville.

TERRES BOISÉES ET CYPRES.

Facilement atteintes, propres à la culture du sucre et du riz.

Assessement modique.—Vente péremptoire pour clore la succession.

Succession de l'Hon. Zénon Labauve, et Elizabeth Labauve, sa femme.—Nos 30 et 201 du dossier de la Cour du Vingt Troisième District Judiciaire pour la Paroisse Iberville et la Succession de Elizabeth Labauve, No 320 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR REED & WELSHANS—Chas. H. Reed encanteur—SAMEDI, 12 février 1881, à l'encan, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. J. L. Cole, juge de la Cour de District et du Vingt-Troisième District Judiciaire pour la Paroisse d'Iberville, en date du 23 décembre 1880, et d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, en date du 26 novembre 1880, pour le compte des susdites successions, les propriétés de valeur, à savoir:

L'Habitation Lyle.

Une habitation sucrière avec sucrerie, cabanes à nègres, faisant face au côté Ouest, du Bayou Grosse-Tête, décrite comme suit:

1° Le lot numéro vingt-sept, cent soixante-trois 50/100 arpents. 2° Le demi lot sud ou inférieur du lot No 28 contenant 84 arpents et 37 4/100 d'un arpent. 3° La moitié inférieure au sud du dit lot attenant de 30 arpents de face sur 40 arpents de profondeur contenant 243 12/100 arpents. 4° Le lot No 2 contenant 16 arpents, le lot numéro 6 contenant 77 arpents et le lot numéro 7 contenant 27 arpents le tout de la section No 56 dans le Township Nos. 7 et 8 au sud du Range Nos 10 et 11 Est, au district de l'Ouest du fleuve Mississippi, district de la Louisiane. La moitié Nord de la section No 57 dans le Township No 8, au Sud du Range No 10 Est, dans le Sud Est (Ouest du fleuve Mississippi) district de la Louisiane, contenant 319 92/100 arpents, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. La sucrerie et les dépendances et les cabanes à nègres sont en bon état, la terre est facilement égouttée et peut produire de magnifiques récoltes de sucre ou de riz et toute l'habitation comprend à peu près 1000 arpents, convenablement située, très fertile, riche et facilement cultivée.

L'Habitation Le Blanc.

Une habitation sucrière ou rizière du côté Est du Bayou Grosse Tête, décrite comme suit: Une partie de terre composée de trois morceaux de terre dans la paroisse Iberville, contigus et attenant à une autre faisant face au Bayou Grosse Tête et désignés comme suit:

1° Section No 16 [étant school section] dans le Township 8 sud du R. 10 et 11 est contenant 228 96/100 arpents.

2° Section fractionnelle du lot 17, Township 9, sud du R 10 est sud est, District des terres de la Louisiane Ouest du fleuve Mississippi et contenant 141 73/100 arpents conformément à une patente 2132 Etat de la Louisiane.

3° Lot en section 18, Township 8 Range 10 et 11 est contenant 258 92/100 arpents, conformément à la patente 516 des Etats-Unis, lesquels trois morceaux de terre comprenant l'habitation contiennent ensemble à peu près 627 50/100 arpents, le tout plus ou moins ayant été achetés par Zénon Labauve à une vente de shérif le 6 novembre 1869 dans l'affaire Zénon Labauve vs Virginie Le Blanc et Thomas L. Garrett, Livre de Transferts, Entrée 407, B. [illegible] 150. Ensemble, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

LA EAST BANK PLANTATION faisant face au Bayou Grosse Tête.

Bonnes terres boisées de cyprès.

1. Lot en section 36 faisant face au dit Bayou contenant 249 19/100 arpents.
2. Lot en section 35 faisant face au dit Bayou contenant 163 99/100 arpents.
3. Lot en section 103 contenant 61 33/100 arpents.
4. Lots 1, 2 et 3 de la section 102 et la moitié sud de la section 101 contenant ensemble 486 12/100 arpents.
5. Lot 5 de la section 100 contenant 86 arpents.

Tous les lots ci-dessus décrits sont dans le Township 9 sud du R 10 est-sud-est, District des terres de la Louisiane, ouest du fleuve Mississippi.

6. La moitié sud de la section 19 Township 7 sud R 10 est contenant 303 [illegible]/100 arpents.
7. La moitié ouest de la section 20 Township 7 sud R 11 est contenant 320 arpents.
8. Lot en section 32 faisant face au dit Bayou et contenant 151 58/100 arpents.
9. Lot en section 31 faisant face au dit Bayou dans le Township 7 R 10 est et contenant 163 43/100 arpents.
10. La moitié sud ou inférieure du lot ou section 30 faisant face au dit Bayou Township 7 R 10 et 11 Est contenant 63 39/100 arpents, le tout dans le District sud-est des terres de la Louisiane, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Ces terres ont été acquises par Zénon Labauve dans la division et le partage entre Zénon Labauve et Alexandre Hotard, fait par Austin Hunt, notaire et enregistré dans la paroisse Iberville, 16 juillet 1868, et enregistré dans le livre 9, folio 146. L'habitation faisant face au Bayou Grosse Tête est propre à la culture du sucre et du riz, au centre d'une région fertile et les terres du fond sont facilement atteintes par divers bayous, ont une grande valeur par leurs cyprès de choix et peuvent être facilement vendus à [illegible] par arbre. Le morceau total contient à peu près 3000 arpents.

Conditions—Comptant. Un dépôt sera exigé sur les lieux. Actes de vente pardevant ——, aux frais des acquéreurs.

9 jan—9,15,23,30—fév 5 12

MONSIEUR J. BAGET,

Armurier, rue de Chartres 198,

ANNONCE au public qu'il vient de recevoir un assortiment de fusils de chasse assortis de plusieurs qualités et de plusieurs prix, mieux finis qu'il soit possible de les trouver sur place, ainsi que plusieurs carabines à répétition, tirant jusqu'à 25 coups sans recharger et aussi des cartouches de sa patente économique, se rechargeant aussi facilement que celles des fusils ordinaires. Il accepte les fusils Lefaucheux pour les transformer en fusils à feu central et se charge de faire des bois de fusil à un prix de $6 jusqu'à $25.

Il fait des réparations à juste prix selon la qualité des armes qu'on lui confie, et il échange de vieux fusils pour de neufs.

19 déc—1m DMerV

O. DROUET,

NOTAIRE PUBLIC.

Nos. 111 & 113 Passage de la Bourse,

entre St. Louis et Conti,

1er janv—6m DMeV

Mme ALEXANDRINE.

SOMNAMBULE d'une grande lucidité pour maladies et renseignements, continue ses consultations à son nouveau domicile, No 19 Passage de l'Arsenal, entre St-Pierre et Orléans, Nlle-Orléans.   26 déc—1 m. D. mar. V.

FRANÇOIS DUFRÈCHE,

Successeur de JAMES GIRNEY

Entrepreneur de pompes funèbres.

57 Rue des Champs-Elysées,

Entre Marais et Dauphine, Nouvelle-Orléans.

TOUJOURS PRÊTS.

Cercueils Métalliques brevetés,

En acajou et en noyer.

Aussi Cercueils simples.

VOITURES A LOUER

21 janv—1an D.M.V.

AVIS.

GROCERIE et magasin de fourrage; les meilleures marques de liqueurs et groceries, ainsi que foin, maïs, avoine, son et les graines de coton, etc., tenus par BISCONTEAU FRÈRES, à l'angle des rues Bayou et Broad, Nlle-Orléans, Le.

Toutes marchandises délivrées à domicile.

18nov—1 an

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84

Entre St.-Louis et Conti.

BASILE BARÈS a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'ouvrir un atelier, spécialement pour la réparation et accord de pianos. Les ouvriers qu'il emploie pour la réparation sont venus directement de la maison Muller de Paris. Toutes les réparations sont garanties et promptement une entière satisfaction.

Comme par le passé, musique fournie pour bals et soirées.

Les ordres de la campagne seront exécutés dans le plus bref délai.

12 déc—1m D Mar J

CHAMPAGNE!

Vins de qualité supérieure de la maison Bouché fils & Co, à Mareuil-sur-Ay.

DRY VERZENAY Napoléon's Cabinet, Maximum, [illegible] cuvée spéciale,

A vendre par

J. B. SOLARI,
JOS. VIGNES,
CLARK & MEADER,
A. N. TOURNÉ,
CHS. LACOUR,
S. LOUSTAUNAU,
LEON LAMOTHE,
LOUIS CHAPLAIN,
VICTOR BÉRO,

Et par E. J. HART & CO.

77 rue Tchoupitoulas.

EAUX DE VICHY.

Célestins, Hauterive, Grande Grille.

EAU DE FRIEDRICHSHALL.

A vendre par les importateurs, les pharmaciens, &c.

E. J. HART & Co.,

Seuls agents à la Nlle-Orléans,

77, rue Tchoupitoulas.

5 avril..1an D.Mer. V

BODLEY BROTHERS

ONT l'assortiment le plus complet de wagons à cannes, charrettes à cannes à 3 et 4 mulets, charrettes à bœufs, &c. pour [illegible], wagons à coton, charrettes à bagasse, charrettes pour fermes, charrettes à riz, petites charrettes de toutes dimensions, roues et essieux de wagons, colliers de chevaux, matériaux pour voiture, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux durcis, nos moyeux forgés à froid et toutes les ferrures extra destinées à nos charrettes et wagons, lesquels sont fabriqués dans nos propres usines, à Wheeling, W. Va., avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et répondons aux plus fortes demandes.

Dépôt 18 et 20 rue Union.

mai —1 an